



Projets et programmes de prévention du tabagisme : rapport final

(Ne pas remplir à la main SVP)

Nom du projet	Programme cantonal jurassien de prévention du tabagisme 2014-2017	
Début du projet	1 ^{er} janvier 2014	
Fin du projet	31 décembre 2017	
Bénéficiaire de la contribution	Nom Rue / n° NPA / Lieu	Fondation O2 Rue de l'Avenir 23 2800 Delémont
Personne à contacter	Mme Chloé Saas	
N° de la décision	13.008785	
Montant de la décision	389'162 CHF	

Lieu, date

Signature

SOMMAIRE

Partie A

1	Résumé du rapport final.....	2
2	Evaluation des résultats.....	2
3	Durabilité et valorisation (utilité)	6
4	Egalité des chances	6
5	Divers.....	7

Partie B

1	Réflexions sur le projet.....	7
2	Recommandations / enseignements pour des projets similaires	9

Partie A

1 Résumé du rapport final

Le premier programme cantonal jurassien de prévention du tabagisme a débuté le 1^{er} janvier 2014 et est mis en œuvre par la Fondation O2 (CIPRET Jura). Il se décline en quatre axes d'intervention : poursuivre les contrôles et sensibiliser contre le tabagisme passif, empêcher l'entrée en consommation, encourager à cesser la consommation, et établir une coordination dans les activités de prévention du tabagisme au sein du canton.

Ce programme a permis de réorganiser le domaine de la prévention du tabagisme dans le canton, en les regroupant au sein de la Fondation O2, puis au sein du CIPRET Jura lors de sa création en janvier 2015. En effet, jusqu'en 2014, les projets menés dans le canton étaient sous la responsabilité de différents organismes, sans coordination formelle entre eux. Le programme cantonal a permis d'établir une coordination entre tous ces projets et la création d'un réseau actif dans la prévention du tabagisme, tant au niveau des acteurs de la santé (autres acteurs de la prévention, infirmières scolaires, etc.) qu'au niveau d'autres partenaires (services de l'administration cantonale, écoles, enseignants, clubs de sport, etc.). La coordination du programme cantonal au sein du CIPRET Jura a également permis de créer de nombreuses synergies et collaborations entre les différents projets et les différents partenaires impliqués. Toutes ces collaborations se sont très bien déroulées et aucun accroc ou obstacle avec un quelconque partenaire n'est à déplorer.

Ainsi, du point de vue de la Fondation O2/CIPRET Jura, ce premier programme cantonal montre un bilan positif et a pu, en grande partie, être achevé selon les propositions soumises en 2013 au FPT. Les conclusions du rapport d'évaluation externe mené par KPM – Université de Berne sont globalement positives.

Les projets touchant la prévention comportementale à l'attention des jeunes ont permis de les atteindre sous deux angles différents : l'école via l'expérience non-fumeur et le Quiz Addiction (remplacé ensuite par le projet RE-Action !), ainsi que le sport via le projet Cool and Clean. Le projet concernant les infirmières scolaires a permis de compléter ces actions d'une manière transversale dans la santé scolaire.

L'axe d'intervention « Encourager à cesser la consommation » a permis aux fumeurs de disposer de différents types d'aides à l'arrêt : Concours pour arrêter de fumer, ligne stop-tabac, projet « J'arrête de fumer avec Facebook » (hors programme cantonal).

L'axe d'intervention concernant le tabagisme passif et la mise en œuvre de mesures structurelles en général (y compris l'interdiction de vente de produits du tabac aux mineurs) a constitué le point faible du programme. Les contrôles du respect de la LPTP et de l'interdiction de vente aux mineurs n'ont pas pu être mis en œuvre. La prévention structurelle est donc une thématique qui devra être retravaillée dans le cadre du deuxième programme cantonal jurassien.

La création du CIPRET Jura est une réalisation importante du programme cantonal. En effet, le CIPRET Jura aura permis de donner une meilleure visibilité à la prévention du tabagisme dans le canton du Jura, mais aussi au niveau inter-cantonal et national. Le CIPRET Jura est reconnu comme centre de compétences pour tout ce qui touche au domaine de la prévention du tabagisme, tant par les acteurs cantonaux de la santé que par les services cantonaux, les médias, les politiques et la population jurassienne en général. Cette visibilité néanmoins devra encore être renforcée dans les années à venir, surtout auprès de la population.

2 Evaluation des résultats

Si votre projet a été évalué en externe, veuillez joindre le rapport d'évaluation.

Quels étaient les objectifs détaillés et les résultats escomptés (étapes) et comment évaluez-vous la réalisation des objectifs ? Veuillez remplir le tableau ci-dessous.

Objectif (objectifs détaillés / étapes selon les données inscrites aux points 4 / 4.1 de la demande)	atteint	partiellement atteint	pas atteint	Commentaire
Protection de la santé et réglementation du marché				
D'ici 2017, un groupe de travail est constitué et une coopération existe entre les différents protagonistes.			x	Tous les protagonistes (Police cantonale, Service cantonal des Arts et Métier et du travail, GastroJura) ont été rencontrés au début du programme. Pour tous ces partenaires, la LPTP est bien respectée dans les établissements publics et aucun protago-

				niste ne voyait l'utilité de créer un groupe de travail.
Selon les besoins et les résultats de la collaboration : mise en place d'une campagne de sensibilisation ou autre moyen			x	Comme aucun groupe de travail et collaboration n'ont été mis en œuvre, aucun projet n'a été développé.
D'ici 2017, 90% des contrôles effectués dans les établissements publics sont satisfaisants		x		Les contrôles se font uniquement dans les établissements ayant une ventilation. Seul un faible nombre de contrôles a été effectué sur les ventilations des établissements publics (entre 2014 et 2017, quatre contrôles ont été effectués), cela ne permet pas de savoir si cet objectif a été atteint.
D'ici 2017, 100% des points de vente contrôlés respectent l'interdiction de vendre des produits du tabac aux mineurs.			x	L'atteinte de cet objectif ne peut être contrôlée car le canton a refusé l'organisation d'achats-test de tabac. Ainsi, l'interdiction de vente aux mineurs a uniquement fait l'objet d'une action d'information auprès de tous les vendeurs de produits du tabac et dans tous les établissements publics dans lesquels un automate à cigarette est présent.
Prévention comportementale				
D'ici 2017, 100% des infirmières ont suivi la formation et ont mis en pratique les outils acquis	x			100% des infirmières scolaires ont suivi la formation dispensée en septembre 2015. Des outils pour aider les infirmières scolaires à aborder la thématique du tabagisme avec les élèves ont été mis à disposition de toutes les infirmières (diagramme d'aide, questionnaires sur le tabagisme à faire remplir par l'élève). C'est surtout le diagramme d'aide qui est utilisé par les infirmières, principalement celles qui sont actives dans le secondaire II. Par contre, les questionnaires destinés aux élèves sont très peu utilisés par les infirmières, par manque de temps lors des visites de santé et par manque de motivation des élèves à aborder cette thématique lors des permanences.
D'ici 2017, 100% des élèves demandeurs sont satisfaits de la consultation et des réponses obtenues. 90% d'entre eux sont non-fumeurs.		x		Les infirmières scolaires ne demandent pas aux élèves leur satisfaction suite à une consultation. A noter de plus que, comme mentionné ci-dessus, très peu d'élèves fumeurs sont dans une démarche d'arrêt du tabac et il y a ainsi très peu de consultations menées par les infirmières scolaires sur cette thématique. Concernant les taux de non-fumeurs, les premières analyses des données récoltées par les infirmières scolaires lors des visites de santé pour les années 2014/2015 et 2015/2016 indiquent une prévalence d'env. 10% de fumeurs/fumeuses (habituels et occasionnels) chez les élèves de 10 ^{ème} année, et une prévalence d'env. 30% de fumeurs/fumeuses chez les élèves du secondaire II.
D'ici 2017, les participants au Quiz Addictions savent que le tabagisme nuit à la santé et découvrent les mécanismes de la dépen-		x	x	Une évaluation du projet Quiz Addictions a été menée par l'Université de Fribourg. Les résultats ont mis en évidence de mauvais résultats en termes d'informations ancrées et de connaissances des élèves après

dance. La différence de résultats à un questionnaire avant/après intervention est significative.				l'animation en classe. Ces mauvais résultats, couplés à d'autres problèmes mis en évidence par l'évaluation externe (langage inapproprié pour l'âge des élèves, présentation trop partielle des faits, nombre de questions trop élevée, etc.) a conduit à l'arrêt de l'animation en classe dans cette forme. Un groupe de travail a été créé afin de retravailler ce concept d'intervention en classe et a débouché sur un projet de prévention pendant les leçons d'EPS (éducation physique et sportive), pour un public-cible plus âgé (11 ^{ème} année). Néanmoins, ce résultat a permis de reconstituer un nouveau projet, qui a été évalué de manière différente et qui montre des conclusions prometteuses quant à l'acquisition des informations sur le tabagisme et sur les mécanismes de la dépendance.
D'ici 2017, 70 équipes ont adhéré à Cool and Clean (53 équipes en juillet 2012).	x			Au moins 70 équipes ont adhéré à Cool and Clean pendant les quatre années du programme. A noter que depuis juillet 2017, ce ne sont plus les équipes qui s'inscrivent à Cool and Clean, mais les moniteurs, qui téléchargent de manière individuelle une application. Ils ont de cette manière accès aux outils proposés par le projet. Si les moniteurs le souhaitent, ils peuvent de plus s'inscrire via l'application (mais ce n'est pas obligatoire) et ont ainsi accès à du matériel supplémentaire.
D'ici 2017, 80% des jeunes composant les équipes respectent les engagements de Cool and Clean		x		Aucune évaluation posant cette question n'a été effectuée pendant la durée du programme cantonal. Néanmoins, selon le porte-parole du projet pour le canton du Jura, cet objectif est probablement atteint car les moniteurs qui s'engagent dans le projet avec leurs équipes le font pour respecter ces engagements et les transmettre aux jeunes composant leurs équipes.
D'ici 2017, les écoliers et écolières améliorent leur savoir, étape importante dans le changement des comportements face au tabagisme. Les élèves connaissent les risques du tabagisme et découvrent les mécanismes de la dépendance.				Aucune évaluation n'a été menée au niveau national en posant ces questions, l'atteinte de l'objectif ne peut donc être déterminée.
D'ici 2017, 100 fumeurs/fumeurs participent au concours pour arrêter de fumer.	x			Lors des quatre années du programme, le concours pour arrêter de fumer a été organisé trois fois (pas de concours pour l'année 2015). 193 personnes se sont inscrites à ce concours pour ces trois éditions.
Information et sensibilisation de l'opinion				
D'ici 2017, 90% de la population interrogée est consciente de l'existence du service de la ligne stop-tabac				Aucun sondage de ce type n'ayant été effectué auprès de la population suisse ou jurassienne, l'atteinte de cet objectif ne peut être déterminée.
D'ici 2017, la Fondation	x			Le CIPRET Jura est reconnu comme centre

O2 est reconnue comme « guichet unique » auprès de la population, comme un centre opérationnel du programme. 100% des demandes de la population jurassienne sont traitées.				de compétence pour tout ce qui touche à la prévention du tabagisme dans le canton. Les demandes qui lui parviennent proviennent de la population, mais aussi d'autres professionnels de la santé, du social ou des écoles, et des médias. Les statistiques concernant les demandes sont les suivantes : 2014 : 8 demandes (toutes traitées) 2015 : 8 demandes (toutes traitées) 2016 : 7 demandes (toutes traitées) 2017 : 16 demandes (toutes traitées)
Coordination et collaboration				
D'ici 2017, un réseau cantonal et intercantonal en matière de prévention du tabagisme est constitué.	x			Le CIPRET Jura a noué de nombreux contacts avec les partenaires impliqués dans le programme cantonal. Les contacts avec tous ces acteurs sont régulièrement menés par courriel, téléphone ou par des rencontres. Au niveau intercantonal, le CIPRET Jura est aussi reconnu comme l'organisme responsable de la prévention du tabagisme pour le canton du Jura. La collaboratrice du CIPRET Jura participe régulièrement à des plateformes d'échange, colloques, séminaires ou groupe de travail sur le tabagisme au niveau romand et/ou national.
La coordination des projets est assurée par la responsable du programme cantonal.	x			Depuis le début du programme cantonal, date de son engagement à la Fondation O2, la collaboratrice du CIPRET Jura est en charge de la coordination des projets et met en œuvre différentes collaborations et synergies entre les projets.
D'ici 2017, le rapport d'évaluation est réalisé. Participation à l'évaluation intercantonale.	x			Un rapport d'évaluation externe a été réalisé par KPM - Université de Berne en janvier 2017.

Mentionnez des exemples qui mettent en évidence le changement que le projet apporte au sein du groupe cible (relation income-outcome) en vous référant au modèle d'efficacité si vous en avez établi un pour votre projet.

- **Projet Cool and Clean** : trois objectifs d'outcome avaient été fixés, dont deux ont été catégorisés comme atteints : le nombre d'équipes ayant adhéré à Cool and Clean a été augmenté d'environ 50 entre 2012 et 2016, et il a été estimé de manière qualitative que 80% des jeunes respectent leurs engagements. Ainsi, ce projet a permis de mettre en contact les jeunes sportifs, mais aussi leur entourage, avec les règles de Cool and Clean.
- **Projet Concours pour arrêter de fumer** : l'objectif d'outcome visait à maintenir un nombre constant de participants jurassiens. Cet objectif a été rempli puisque le nombre de participants a été constant ou a augmenté entre les éditions de 2014 et 2017 (**2014** : 54; **2016** : 48; **2017** : 91). D'autre part, le deuxième outcome visait à ce que 30% des participants restent non-fumeurs après 6 mois. Cet objectif est considéré comme atteint puisqu'une évaluation nationale de 2012 a montré un taux de réussite de 32% à 6 mois. Ce résultat peut être extrapolé pour les participants jurassiens au Concours.
- **Projet Expérience non-fumeur** : le nombre de classes inscrites étant resté stable au fil des années (**2014/2015** : 26 classes ; **2015/2016** : 24 classes ; **2016/2017** : 27 classes ; **2017/2018** : 25 classes), on peut donc considérer que l'objectif de 80% de satisfaction de la part des classes participantes est atteint. Un autre objectif d'outcome était que 80% des participants connaissent les risques du tabagisme et découvrent les mécanismes de la dépendance. Une évaluation menée en 2010-2011 sur un groupe d'élèves bernois a montré que les élèves bénéficiant du projet font preuve de meilleures connaissances en matière d'addictions que les élèves n'en bénéficiant pas. Comme les procédures liées à la mise en œuvre de ce projet sont les mêmes pour tous les cantons, on peut extrapoler ces bons résultats aux élèves jurassiens.

L'efficacité et le rapport coûts/utilité ont-ils fait l'objet d'une analyse ? Si oui, quels en sont les résultats ?

Selon le rapport de KPM – Université de Berne « Evaluation du programme de prévention du tabagisme du canton du Jura 2014-2016 », « l'efficacité concernant les prestations des huit projets de prévention du tabagisme peut être considérée comme moyenne ».

3 Durabilité et valorisation (utilité)

Comment évaluez-vous la durabilité de votre projet ? Par exemple :

- *L'impact du projet perdurera-t-il une fois ce dernier terminé ?*
- *Le projet aura-t-il d'autres impacts (mimétisme, effet boule de neige) ?*
- *Les processus nés de votre projet perdureront-ils ? Ont-ils un impact sur d'autres groupes que le groupe cible défini ?*

Avez-vous évalué les possibilités de multiplication du projet ? Quelles sont-elles ?

Comment comptez-vous exploiter le savoir-faire acquis et les expériences réalisées pour d'autres projets et thématiques ? Via quels canaux spécifiques (présentation, article et publications, Internet, radio / TV) les résultats sont-ils / ont-ils été diffusés ?

Le programme cantonal jurassien de prévention du tabagisme 2014/2017 est destiné à être pérennisé puisqu'il sera prolongé par un deuxième programme cantonal de prévention du tabagisme, défini pour la période de 2018 à 2021. Ainsi, l'ensemble des projets définis pour le premier programme sont repris dans le deuxième et pourront continuer à être développés dans les quatre prochaines années. Les recommandations du rapport d'évaluation externe de KPM – Université de Berne ont également été analysées et intégrées le plus possible dans le deuxième programme cantonal jurassien.

La thématique de la prévention structurelle, maillon faible du premier programme, va être « attaquée » de manière moins frontale, afin de s'affranchir notamment des obstacles au niveau politique, qui ne permettent plus de changements au niveau législatif.

L'accent sera également mis sur le travail de coordination et de mise en réseau des différents acteurs cantonaux liés à la prévention du tabagisme : ce travail, déjà mis en œuvre dans le premier programme, fait l'objet d'un projet à part dans le deuxième programme, afin d'en augmenter encore son efficacité. En effet, le réseautage et la mise en coordination des projets et acteurs a été un des succès du programme 2014-2017 et cet aspect, essentiel pour une mise en œuvre réussie de la prévention du tabagisme dans le canton, doit être poursuivi.

La création du CIPRET Jura a permis de donner une visibilité à la prévention du tabagisme dans le canton. Cette visibilité devra encore être renforcée lors du deuxième programme cantonal, notamment auprès de la population jurassienne.

Les activités liées au programme cantonal ainsi qu'au CIPRET Jura sont valorisées par différents moyens : envoi de newsletters de la Fondation O2, envoi de communiqués de presse aux médias locaux, présentations aux partenaires de la santé, du social et de l'enseignements, communication via le site internet de la Fondation O2 et du CIPRET Jura (plateforme Moosaïc), et au travers de différents réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn,...).

4 Egalité des chances

Avez-vous pris des mesures particulières pour promouvoir l'égalité des chances (sexe, origine sociale et appartenance ethnique) ? Oui / Non

Si oui, quelle a été votre expérience dans ce domaine ?

Si non, de telles mesures auraient-elles permis, d'après vous, d'obtenir de meilleurs résultats ?

Dans le premier programme cantonal de prévention du tabagisme, l'importance de l'accès à la prévention du tabagisme à tous, y compris aux personnes vulnérables (enfants en bas âge, adolescents) ou certaines populations migrantes, est évoquée. Les adolescents ont ainsi été particulièrement ciblés, avec des projets comme le Quiz Addictions, Expérience non-fumeur, et, de manière transversale, avec le projet concernant les infirmières scolaires.

Néanmoins, les enfants en bas âge ainsi que les personnes migrantes n'ont pas été définies comme population cible prioritaire pour ce premier programme, et aucun projet ne leur était spécifiquement destinés. Pour certains projets, comme Expérience non-fumeur ou la Ligne stop-tabac, du matériel existe en différentes langues étrangères, ce qui a permis de fournir une documentation adaptée lors de contacts du CIPRET Jura avec différentes communautés d'origine migrante.

Dans le cadre du programme pour l'enfance et la jeunesse développé par le PFT, des projets concernant spécifiquement les enfants en bas en âge et/ou le public-cible des apprentis seront particulièrement appropriés pour le Jura, puisqu'il n'existe pour l'heure aucun projet de ce type dans le canton et ils seront mis en œuvre dès qu'ils seront disponibles.

5 Divers

Le programme cantonal de prévention du tabagisme découle du Programme pluriannuel de prévention et promotion de la santé et du Plan cantonal addictions. Ces deux programmes ont une approche MNT et valorisent la transversalité des programmes et des projets.

La Fondation O2 en elle-même est un centre de compétences transversal entre les différents thèmes des MNT. Ainsi, l'intégration en son sein du programme de prévention du tabagisme et du CIPRET Jura encouragent tout à fait une approche MNT qui se concrétise par des projets totalement transversaux dans lesquels la coordinatrice du programme est intégrée tel que : le Pôle prévention, Be my angel et les différents projets de réduction des risques, le réseau des écoles en santé et durables, le Label communes en santé, la santé au travail, etc. La Fondation O2 mène également les PAC seniors et juniors dans les domaines de l'alimentation équilibrée, la lutte contre la sédentarité et la santé mentale. La coordinatrice, en tant que collaboratrice de la Fondation O2 est ainsi totalement intégrée.

Partie B

1 Réflexions sur le projet

Veuillez répondre à toutes les questions :

1) Quelles mesures prises pour atteindre les objectifs se sont révélées efficaces ? Quelles sont celles qui ne l'ont pas été ? Avec le recul, quelles mesures alternatives proposeriez-vous ?

Pour ce premier programme, le travail de coordination et de mise en réseau des différents partenaires a été essentiel pour le développement de la prévention du tabagisme dans le canton. En l'absence de chapeautage des projets, comme cela était le cas avant 2014, chaque acteur de la prévention du tabagisme mettait en œuvre son projet dans son coin, sans aucune coordination entre eux. La prévention du tabagisme n'avait pratiquement aucune visibilité au sein du canton. Avec le lancement du programme en 2014, puis la création du CIPRET en 2015, une coordination des projets a été mise sur pied et le CIPRET est maintenant une vitrine pour la prévention du tabagisme pour le canton du Jura. La création de synergies entre les projets a également pu être mise en œuvre et a permis de valoriser les projets les uns par rapport aux autres (même pour les projets « hors programme cantonal », tel que le projet « J'arrête de fumer avec Facebook », qui a permis de faire la promotion du Concours pour arrêter de fumer).

L'importance de la mise en réseau est un facteur-clé de la réussite de notre programme. Ainsi, la collaboration avec le Service de l'enseignement a permis de développer le projet « RE-Action ! », mais aussi de faire la promotion du concours « Expérience non-fumeur » dans toutes les écoles secondaires du canton. Le lien avec les infirmières scolaires est également d'une importance capitale, puisqu'il a permis leur participation au groupe de travail du projet « RE-Action ! », mais aussi la promotion du Concours pour arrêter de fumer ou de la ligne Stop-Tabac. L'excellente collaboration entre le porte-parole du projet « Cool and Clean » et l'Office cantonal des Sports a permis par exemple l'application des engagements du projet à tous les camps J+S du canton ou de connaître les manifestations sportives organisées dans le Jura afin d'y mettre en œuvre Cool and Clean.

Concernant l'échec du projet « Quiz Addictions », dont l'évaluation externe peu probante a entraîné sa suppression dans les classes, il est principalement dû, à notre avis, au manque de temps mis à disposition pour son développement : en effet, la date de mise en œuvre dans les classes était planifiée pour la rentrée 2014, soit 6 mois après le début du programme cantonal. Ce qui a laissé très peu de temps à la Fondation O2 et à Addiction Jura pour développer le projet, former les animateurs et informer tous les partenaires (directions et enseignants des écoles, parents d'élèves). Il a également été préjudiciable que ce projet ne bé-

néficie pas de l'expertise de professionnels au contact direct avec les élèves concernés. Ce projet n'a pas non plus bénéficié d'une phase-pilote, qui aurait probablement pu démontrer son inéquation pour les élèves de 9^{ème} année. Ainsi, au vu de tous ces éléments, le projet de prévention pour les écoles développé par la suite (projet « RE-Action ! ») a été travaillé au sein d'un groupe de travail impliquant des professionnels travaillant tous les jours au contact des élèves (une enseignante, une infirmière scolaire), et a bénéficié du temps nécessaire à son développement et d'une phase-pilote dans quatre classes, ce qui a permis de rectifier certains éléments.

La mise en œuvre des mesures structurelles liées à la LPTP s'est heurtée au manque de motivation des partenaires concernés, pour qui la loi est bien respectée dans les établissements publics et qui ne voyaient donc pas matière à développer cette thématique. Ces réticences, couplées aux manques de moyens cantonaux pour la mise en œuvre de contrôles et au peu de motivation du point de vue politique, expliquent le fait qu'aucune mesure de sensibilisation et de contrôles n'ait pu être mise en place pendant ce premier programme cantonal. La situation est la même concernant la loi sanitaire jurassienne (interdiction de vente des produits du tabac aux mineurs), puisque, passé la phase d'information à tous les commerces jurassiens vendant des produits du tabac, aucune mesure de contrôle n'a pu être mise en œuvre (achats-tests de tabac par des mineurs). Ici aussi, le manque de volonté politique explique en particulier ce résultat. Ainsi, pour le deuxième programme cantonal, une autre voie a été définie, consistant en collaborations avec des partenaires externes à la prévention du tabagisme, mais impliqués dans la mise en œuvre de mesures structurelles liées à la LPTP ou à l'interdiction de ventes des produits du tabac aux mineurs, tels que les organisateurs de manifestations festives (via le projet « Pôle prévention »), les communes (via le projet « Communes en santé »), ou les écoles (via le réseau des écoles en santé).

2) *Pouvez-vous mettre en évidence des résultats accessoires non planifiés ?*

La création du CIPRET Jura, non planifiée dans la demande de financement initiale, a été un résultat important pour ce premier programme et a permis de lancer un axe de communication sur la prévention du tabagisme pour la population jurassienne, et aussi pour les acteurs cantonaux de la prévention, de la santé, du social et de l'enseignement, ainsi que pour les médias et les politiques.

3) *Avec le recul, quels sont les trois principaux points forts et points faibles de votre projet ?*

Points forts :

- Coordination cantonale des activités de prévention du tabagisme, au sein de la Fondation O2 et du CIPRET Jura, qui sont devenus les interlocuteurs centraux des autorités et partenaires en la matière.
- Constitution d'un réseau de prévention du tabagisme, regroupant des acteurs de plusieurs domaines (écoles, santé scolaire, sport, ligues de santé, addictions,...), ce qui a permis de renforcer l'ancrage de la thématique dans ces secteurs et de créer de nombreuses collaborations avec des partenaires cruciaux pour la mise en œuvre des projets. Il concerne tant les partenaires liés à la prévention du tabagisme (Ligue pulmonaire jurassienne, Service de la santé publique) que les partenaires externes, tels que ceux des secteurs scolaires et sportifs.
- Création de synergies entre les différents projets concernant la prévention du tabagisme, ainsi qu'entre les différents acteurs et types de professionnels.
- Meilleure visibilité des actions de prévention du tabagisme, grâce à la création du CIPRET Jura (guichet unique pour tout ce qui a trait à la prévention du tabagisme dans le Jura).
- Les actions menées dans le cadre du programme ont permis de toucher les trois groupes-cibles visées initialement, à savoir les jeunes, les fumeurs, ainsi que le grand public.
- La création du CIPRET Jura a permis la mise en œuvre d'autres projets de prévention du tabagisme (hors programme cantonal), tels que la conférence publique de présentation des résultats de l'Observatoire des stratégies marketing pour les produits du tabac ou le projet « J'arrête de fumer avec Facebook » pour le Jura.

Points faibles :

- Le domaine d'action de la prévention structurelle n'a pas été atteint comme prévu initialement : le contrôle du respect de la loi n'a pas pu être renforcé, ni dans le domaine de l'interdiction de vente aux mineurs, ni dans celui de la protection contre le tabagisme passif.
- Pas de projets destinés au public-cible des apprentis, public-cible où le taux de fumeurs est important selon les statistiques officielles (ce qui est également constaté par les infirmières scolaires au contact avec des apprentis).
- Absence cantonal de centres ou spécialistes en désaccoutumance tabagique.

- Peu de volonté politique pour favoriser la prévention du tabagisme et présence de BAT dans le canton.

4) *Autres enseignements / aspects ?*

Le premier programme cantonal jurassien a permis de donner une nouvelle impulsion à la prévention du tabagisme dans le canton du Jura. Après cette première étape qui a permis de regrouper tous les projets et réorganiser totalement la prévention du tabagisme dans le canton, une seconde étape d'ancrage et de développement des (nouveaux) projets sera mise en œuvre dans le cadre du deuxième programme de prévention du tabagisme.

2 Recommandations / enseignements pour des projets similaires

Quelles recommandations feriez-vous à d'autres acteurs préparant un projet similaire ?

en ce qui concerne les mesures et les résultats / impacts

- Récolter l'expérience du terrain en collaborant avec les professionnels concernés : avant de lancer un projet, il est nécessaire de bien estimer les besoins sur le terrain, en collaborant avec les acteurs ayant eux-mêmes l'expérience du terrain ; dans le cas du projet Quiz Addictions, le fait de ne pas avoir travaillé avec des personnes ayant l'habitude de travailler au contact des adolescents de 13-14 ans a certainement contribué à l'échec de ce projet. Cependant, lorsqu'on souhaite changer un projet déjà existant pour le revoir totalement dans sa forme et dans son contenu, il est parfois difficile de convaincre les porteurs de ce même projet (résistance au changement). Seule l'évaluation, soit des preuves concrètes, nous ont permis d'avoir suffisamment d'argument pour convaincre finalement les porteurs de revoir leur approche. Il est parfois nécessaire de passer par ce processus pour arriver finalement à un projet dans lequel les besoins du terrain sont entendus et compris et les outils performants. Ce n'est pas ainsi un échec en soi mais un processus. Finalement, le résultat après quatre ans est que ce projet est totalement intégré par les professionnels qui en sont devenus des multiplicateurs. Ce projet est de plus harmonisé dans l'ensemble du canton (pour toutes les classes de 11^{ème} année) et mené de manière ponctuelle dans les classes des autres degrés si les enseignants en font la demande.

en ce qui concerne la gestion du projet

- Importance du réseau et son développement en continu : le réseautage est un facteur-clé de la réussite du programme et des projets ; ainsi, il est nécessaire de maintenir et élargir continuellement le réseau des partenaires liés aux différents projets ; un bon réseau permettra également de faciliter le développement et la mise en œuvre de nouveaux projets, pourra « ouvrir des portes » en cas de besoin, permettra de demander des conseils sur des thématiques particulières, etc.

- Importance du Comité de pilotage : les réunions régulières du Comité de pilotage ont eu lieu tout au long des quatre années du programme cantonal ; ces séances ont permis de faire régulièrement le point sur l'avancée des projets et du programme, et de réagir rapidement, voire corriger ou trouver des solutions aux problèmes ou situations particulières qui se sont présentées pendant la durée du programme